



Hors-Classe : Saison 2016 :



L'année « BINGO »... pour toutes et tous !

Et si l'activité syndicale n'était pas si « inutile » et servait à la profession ?

L'atteinte de la Hors-Classe permet de rattraper un peu la perte de pouvoir d'achat subie depuis trop longtemps. Pour information, l'écart de rémunération entre l'échelon terminal de la classe normale et l'échelon terminal de la Hors Classe est de 19%, ce n'est pas rien et c'est sur la base des 6 derniers mois que ce fait le calcul de la pension, d'où l'intérêt qu'un maximum de collègues atteigne la Hors Classe.

Pourquoi une année « BINGO » pour toutes et tous les promu.es ?

sur les bases des règles de 2012 les collègues promus cette année à la Hors-Classe en 2016 auraient du **attendre 2017 pour cela**. Tous les promus ont eu la Hors-Classe avec « un an d'avance » (et quelques uns avec deux ans d'avance !)

La règle jusqu'en 2012 : il y a un ratio national appliqué dans toutes les académies (7% des promouvables : les collègues entre le 7ème et le 11ème échelon). On calcule le nombre de promu.es ainsi.
Exemple : il y a 100 collègues promouvables : il y aura 7 promus.

Les commissaires paritaires du SNEP-FSU et du SNES-FSU ont porté une forte revendication nationale pour « pondérer » le ratio en fonction de la « pyramide des âges des académies ». C'est ainsi qu'en 2013, le ministère a « pondéré » le ratio en fonction du poids des échelons 9, 10 et 11 dans les académies. Ainsi à Bordeaux, le ratio a été « majoré » et il a été minoré dans des académies plus « jeunes » (Versailles par exemple).

Le bilan depuis la « saison Hors-Classe » 2013 :

En 2013, il y a eu 76 promus (alors que l'application du ratio à 7% en donnait 53), soit **+23**

En 2014, il y a eu 69 promus (alors que les 7% entraînaient 54 promotions), soit **+15**

En 2015, il y a eu 63 promus (alors que le ratio entraînait 50 promus), soit **+13**

Le bilan de l'obtention de la revendication sur 3 ans : $23+15+13 = 51$ personnes de plus ont accédé à la Hors Classe et ont donc « libéré » leur rang....

En 2016, le ratio de 7% donne 51 promus. Nous pouvons donc affirmer (sauf augmentation particulière du barème) que les promus de cette année ont leur **promotion grâce à la libération des places des 51 collègues des 3 dernières années**. Et donc grâce à l'obtention de la revendication que nous avons portée. Du rang 1 à 51, les collègues auraient dû attendre 2017 pour accéder à la Hors Classe. **Du rang 52 à 55, ils auraient même dû attendre 2 ans !**

Sur le tableau joint tu pourras voir à combien correspond en « euros » en brut et en net le fait d'avoir gagné une année de Hors Classe (si tu es au 10ème échelon CN : passage au 4ème ech HC ou au 11ème échelon CN : passage au 5ème ech HC)*

	11eme ech CN	5eme ech HC	Ecart par mois	Ecart pour un an
BRUT	3046.73	3218.05	171.32	2055.84
NET	2540.34	2683.19	142.85	1714.2

Je suis au 11eme échelon, le fait de passer à la Hors-Classe avec un an « d'avance » me fait gagner 2055.84 euros brut... ou 1714.2 euros net

	10 eme ech CN	4eme ech HC	Ecart par mois	Ecart pour un an
BRUT	2833.73	2972.64	138.91	1666.92
NET	2362.75	2478.57	115.81	1389.84

Je suis au 10 échelon, le fait de passer à la Hors-Classe avec un an « d'avance » me fait gagner 1666.92 euros brut... ou 1389.84 euros net.

**traitements au 1/07/2041 (inchangé depuis 2010 pour cause de gel du point), exemple en net pour adhérent MGEN zone 1*

L'enjeu est aussi énorme concernant les pensions. Car cette dernière est calculée sur la base du traitement des 6 derniers mois avant le départ en retraite. Le traitement brut est la référence, il est de 3046.73 au 11ème échelon CN, et de 3625.51 au 7ème échelon de la Hors-Classe. L'enjeu de permettre à toutes et tous d'accéder à l'échelon terminal de la Hors-Classe se comprend mieux ainsi. Selon nos calculs, sur 20 ans de retraite (75% du dernier traitement), la différence entre 11eme CN et 7eme HC se chiffre à **87 051.7 euros** (une paille !)

Mais d'où vient la Hors-Classe ?

Avant 1989 il n'y avait que la « classe normale » pour les professeurs d'EPS (et certifiés dans les autres matières).

La Hors-Classe a été mise en place en 1989 après une lutte forte et durable sur les salaires initiée par le SNES-FSU et le SNEP-FSU. En 1989, cela fait déjà 6 ans que les salaires sont désindexés de la hausse des prix (1983) et les écarts se creusent ! La lutte est multiforme (retenue des notes du 1^{er} trimestre et envoi des bulletins au ministère avec soutien des parents ! 1 grève par zone pendant les vacances de février, Grève du 4 mars 1989 avec 80 000 personnes à Paris). Même si la revendication d'une revalorisation pour tous n'est pas totalement obtenue, le ministère met en place la « Hors-Classe » pour répondre aux besoins salariaux.

Nous vous appelons à ne pas lâcher l'action sur les questions salariales qui sont le marqueur de la reconnaissance sociale du travail de chacun.e.

Si accéder « individuellement » à la Hors-Classe est toujours intéressant. Le fait que les avancées permettent un « BINGO » pour toutes et tous les promu.es met du « collectif » dans cette promotion inédite de la saison 2016 !

Même si l'adhésion n'est pas qu'une question financière, et repose sur la volonté de transformer le métier vers une EPS et un sport scolaire plus exigeants, **nous t'appelons** particulièrement, compte tenu du contexte de ta promotion, **à adhérer au SNEP** (si ce n'est déjà fait !) pour cette année scolaire 2015/2016...
Renforcer notre outil syndical pour obtenir toujours et encore des avancées (installations, sport scolaire, salaires, etc...) est en effet une nécessité.

Les commissaires paritaires du SNEP FSU Bordeaux

Christel DESTANG, Lysianne GARRAIN, Christel DE CARLO, Florence AUROUS, Nathalie LACUEY, Hélène DEBELLEIX, Ghislaine STENIER, Sylvie AURIAULT, Véronique FANEN, Marine SEZNEC, Jean-Luc SABY, Teddy GUITTON, Mehdi LEMAITRE, Mathieu WEIMAN, Bruno CATHALA, Alain DE CARLO